

E N S E M B L E A



PANTIN

Mensuel

DOSSIER : LE CONSEIL GÉNÉRAL
SÉCURITÉ : DES CHIFFRES ET DES FAITS
QUAND LE JAZZ EST LA...

présente

CLASSES DE NEIGE

avec

LES ENFANTS DES ÉCOLES DE
PANTIN ET LEURS PROFESSEURS.
REPORTAGE : SERVICE INFOR-
MATION. DÉCORS : LE REVARD.



SOMMAIRE

3
Editorial

4-5
SÉCURITÉ Des chiffres et des faits

6
COMMUNICATION Télétel qu'il est...

7-8-9-10- LE PETIT JOURNAL DE PANTIN

Ticket choc pour le L.E.P. Félix Faure
La vie des associations
Mocky tourne au Rouvray
L'hôpital aux orties ?
Début mars : «Les monstres changent»
Pantin bouge

L'INVITÉ DU MOIS 11
J'ai rencontré la tolérance...

12-13-14-15 LE DOSSIER DU MOIS Le Conseil Général, vous connaissez ?

JEUNESSES 16-17-18
Avec « jazz au bahut » on n'a pas le blues
Banlieues bleues
Programmes cinéma

SANTÉ 19
La méningite et l'enfant

ENQUÊTE 20
Une formation pour chaque jeune

RADIOSCOPIE 21
D'UNE ENTREPRISE
Machine-outil : un lifting pour Magra

REPORTAGE 22-23
La neige tombe toujours deux fois

IMAGES/HUMEUR 24
Les murs s'habillent



Rythme... sensualité... du jazz, toujours du jazz.



Plus dure sera la chute.



Une cure de jouvence chez Magra.

Ensemble à Pantin
Magazine d'informations municipales, 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin
Directeur de la publication : Maire, Jacques Isabet • Rédaction : Dominique Duclos, Hervé Pataki • Conception et maquette : Christiane Barotte, Lydie Danton, Ibrahim Denker, Bernard Mazabraud • Dessins, couverture : Olivier Chaumont • Photos : Michel Dhorne, Gilles Gueu, Daniel Ruhl • Edition : S.E.P. 93 • imp. ADP - 859.44.14

VOUS REVEZ
d'un magazine toujours semblable, mais chaque mois différent,
de connaître, par un article précis, les chiffres et les faits concernant la sécurité,

de vivre au rythme quotidien de votre ville, grâce au petit journal,
de voyager loin vers le Népal, ou, plus près de vous, dans l'histoire contemporaine, en compulsant le dossier sur le Conseil Général,

d'écouter la voix de sirènes bien particulières, celles du jazz,

de glisser sur les pentes neigeuses en compagnie des enfants de Pantin,

d'être intrigués par de mystérieuses peintures ornant les murs de la cité...

tournez les pages, et ce monde onirique prendra forme réelle:



BEAUCOUP DE TRAVAIL POUR LE CONSEIL MUNICIPAL !

Cela sautait aux yeux de tous les Pantinois et les Pantinoises ce samedi 2 février. Beaucoup de travail pour écouter d'abord, afin que les projets collent au mieux aux préoccupations des habitants. Celles-ci sont réellement prises en compte et les projets sont modifiés, adaptés, parfois bouleversés... C'est cela la vraie concertation.

Et beaucoup de travail pour réaliser : pour obtenir les autorisations et agréments de la part des Ministères et des administrations, pour le choix des architectes, des entreprises, pour assurer les équilibres financiers, pour le suivi des chantiers...

Et puis, on n'a jamais fini. Le 2 février, des projets ont été présentés, discutés, ils vont avancer. Voici presque deux années, on avait discuté de la réhabilitation des Courtillères et Fonds d'Eaubonne. Les chantiers s'achèvent. Il faut maintenant suivre les finitions. Et le chantier de restructuration des espaces verts, de la voirie et de l'éclairage aux Courtillères bat son plein. Sans attendre que tout cela soit fini, il faut que l'on s'engage sur les « 4 Chemins ». Là, se posent de nombreux problèmes de logements, d'aires de repos et de jeux, de stationnement, de circulation... Les habitants vont être consultés, des projets élaborés, menés à bien.

Pour le Conseil Municipal, travailler, c'est tout cela...

Jacques ISABET

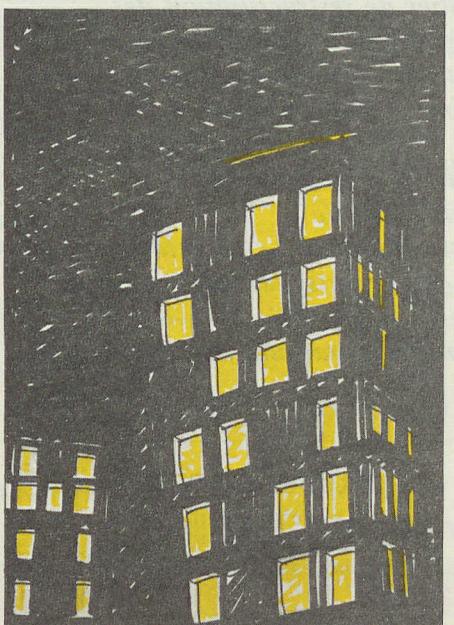
Maire de Pantin
Conseiller général
de la Seine-Saint-Denis

DES CHIFFRES ET DES FAITS

Introduction de l'informatique au Commissariat, installation de portes « sans souci », instruction civique à l'école, table ronde sur la drogue, autant d'efforts pour faire reculer la délinquance.

Les dernières statistiques portant sur l'année 1984 font apparaître à Pantin une baisse des crimes et délits de 6 % (moins 1,23 % pour la Seine-St-Denis) par rapport à l'année précédente. Ces chiffres semblent confirmer et amplifier l'évolution enregistrée en 1983 où l'on notait un ralentissement important de l'augmentation des délits à Pantin, à savoir plus 3,44 %. Pour comparaison, il faut savoir que la délinquance avait enregistré entre 1963 et 1981, un taux d'accroissement annuel moyen de 8,3 %. L'accroissement de la délinquance ne date pas d'hier et a un rapport direct avec l'aggravation de la crise, c'est l'évidence.

Si les chiffres de 1983 et surtout de 1984 sont positifs, il n'est pourtant pas question de pavoiser ; ils méritent d'être confirmés en 1985 et par la suite. La délinquance reste en effet à un niveau préoccupant ; si l'on peut se féliciter d'une baisse des vols à la roulotte (moins 11 %), des vols de véhicules



initiatives d'information et de prévention en direction des personnes âgées, création d'un bureau d'aide aux victimes, initiatives pour accroître la sécurité dans les transports publics ; une étude sera également engagée avec les chefs d'établissements bancaires et postaux afin d'améliorer la sécurité aux abords de ces établissements et de prévenir les vols avec violence.

Au commissariat

Côté police, les effets de l'informatisation du commissariat vont sans doute se faire sentir rapidement : un premier programme chargé de traiter les instructions du Parquet (procès-verbaux de

(moins 5 %), des vols de deux roues (moins 15 %), on s'inquiétera de l'augmentation des vols avec violence (plus 21 %) et des cambriolages (plus 10 %). La baisse de 6 % des crimes et délits à Pantin est en tout état de cause à mettre en relation avec le travail de la police, notamment avec la création de l'ilotage des Quatre-Chemin et le renforcement de celui des Courtillières ; cela confirme la nécessité d'un troisième îlotage pour le quartier Eglise et Haut-Pantin. L'action non négligeable de la Municipalité et du Conseil communal de prévention de la délinquance est également à mettre en évidence. Celui-ci, réuni à la fin janvier, a décidé de poursuivre le programme engagé en 1984 et de fixer en 1985 de nouveaux objectifs : ini-



courrier arrivée et départ : toutes dispositions qui permettront pour 180 000 F, dont 90 000 F à la charge de la ville, de dégager dans un premier temps, trois fonctionnaires en civil sur la voie publique, alors que le coût annuel d'un gardien de la paix avoisine les 160 000 F.

Des portes sans souci

Autre disposition de nature à décourager les cambrioleurs : l'installation de portes dites « sans souci ». 354 de ces portes, comprenant un encadrement métallique, une serrure spéciale de sécurité et une plaque de blindage, seront ainsi posées cette année et en deux heures, dans les logements H.L.M. de la rue Auger et dans 100 autres appartements de l'Office départemental H.L.M. Il en coûtera 2 000 F par installation subventionnée à raison de 1/3 par l'Etat, 1/3 par la commune ; le prix restant à payer, soit 666 F, sera réglé par l'organisme H.L.M. et répercuté dans le loyer à raison de 5,55 F par mois.



Sur les bancs de l'école

L'école n'est pas oubliée : à la suite du saccage d'une classe de l'école « Jean Lolive », une enseignante a entrepris de faire connaître aux enfants le rôle du maire, de la police, de la justice, afin de leur faire découvrir par des enquêtes et un travail collectif, quels sont les moyens existants dans la ville pour combattre l'insécurité et la délinquance.

Leur travail, leurs découvertes, ont été filmés. Une vidéo a ainsi été réalisée et diffusée dans plusieurs écoles du primaire. Le Service culturel et le Conseil communal de prévention de la délinquance ont recherché à partir de cette première expérience d'introduction d'une instruction civique vivante à l'école, les moyens de favoriser de telles initiatives ouvertes sur la vie et la société. C'est ainsi qu'en collaboration avec les enseignants du collège « Jean Lolive », ils ont engagé une série d'initiatives sur le thème « Pantin, je suis citoyen ». L'une d'entre elles s'est déroulée le 16 janvier ; il s'agissait d'une rencontre entre Mme Desolneux, juge des enfants du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, et des élèves de 4^e.

Suite à la lecture du livre de Bernard Clavel, « Malaterne », les élèves avaient le désir de faire un voyage à l'intérieur du fonctionnement judiciaire. La juge a été amenée à délimiter le cadre des sanctions encourues : admonestation, puis prison avec sursis, enfin la prison ferme infligée en général au mineur de plus de 16 ans.

Les jeunes ont appris que certaines peines avec sursis (qui donnent lieu de plus en plus à l'exécution de peines de substitution) s'accompagnent de séjours en maison d'éducation surveillée. A chaque fois, il s'agit de comprendre le jeune, de savoir s'il est bien ou non à l'école, d'appréhender au mieux la

structure où il évolue quotidiennement. C'est une personnalité en devenir qui sera jugée le jour du procès et non, froidement, un délit. Mme Desolneux a donné des exemples : le plus jeune qu'elle ait eu à juger avait 8 ans, un autre âgé de 16 ans, a finalement écopé de 3 ans de prison ferme car il en était à sa 26^e récidive. Mais cela est rare : le cas connu le plus extrême ? 10 ans pour meurtre à un jeune de 17 ans et 10 mois.

Le juge a évoqué le problème de la responsabilité si difficile à cerner tant il faut prendre en compte l'environnement. Elle a précisé que tous les milieux sociaux sont touchés et que les immigrés, contrairement à ce qu'accorde une certaine presse, ne sont pas les



plus nombreux. Les petits auditeurs semblent surpris lorsque Mme Desolneux détaille les différentes mesures financières qu'accompagne pour les parents la condamnation de leur enfant mineur. Ils découvrent ainsi la notion de responsabilité civile.

Mme Desolneux intervertit alors les rôles et demande aux élèves ce qu'ils croient être les causes de la délinquance. Leurs réponses tournent autour de l'ennui, de l'oisiveté, du chômage. Elle abonde en ce sens et expose le phénomène d'entraînement que provoquent parfois des attitudes de chef que certains jeunes ont vis-à-vis de leurs camarades.

Elle détaille enfin la procédure succédant à l'interpellation jusqu'au procès : délit, commissariat, interrogatoire, garde à vue ou relaxe ou présentation au juge pour enfants, dépôt à Bobigny ou remise en liberté avant le jugement. Elle explique que le délinquant n'est mis en prison par le juge d'instruction pour mineurs que si une enquête est néces-

saire. A Bobigny, sur 1 200 mineurs, 12 seulement sont allés en prison avant le jugement...

Et la drogue

La drogue fait l'objet d'une attention particulière du Conseil communal qui a engagé plusieurs actions de prévention. C'est ainsi qu'une table ronde sur la toxicomanie s'est tenue le 21 janvier.

Elle s'adressait aux enseignants, parents d'élèves et élèves des Quatre-Chemin. Il faut croire qu'elle répondait à une attente puisque une centaine de personnes de tous horizons étaient présentes.

Une éducatrice spécialisée de l'équipe d'accueil et de soins aux toxicomanes de l'hôpital Avicenne, un psychiatre, un médecin du centre médico-social, des directeurs d'écoles, se sont demandés quand et pourquoi on devient toxicomane, si l'on peut prévenir cet engrenage et comment, à quel niveau la prévention doit se manifester...

Les intervenants ont évoqué la place de l'adolescent dans la société en soulignant que lui trouver un métier, l'aider à s'insérer, coûterait moins cher à la société que le soigner. La déscolarisation, le manque de formation, toutes les conséquences de la crise ont été évoquées pour aboutir à l'idée que la toxicomanie doit être traitée comme un phénomène social et qu'il faudrait déculpabiliser les parents qui viendraient, ainsi davantage consulter.

Le problème du trafic a également été abordé. Les intervenants se sont demandés pourquoi les gros bonnets courrent toujours et ils ont conclu, après discussion, à une collusion entre les intérêts privés et ceux de nombreux Etats ainsi qu'à des formes archaïques de collaboration policière au plan international.



TELETEL QU'IL EST...

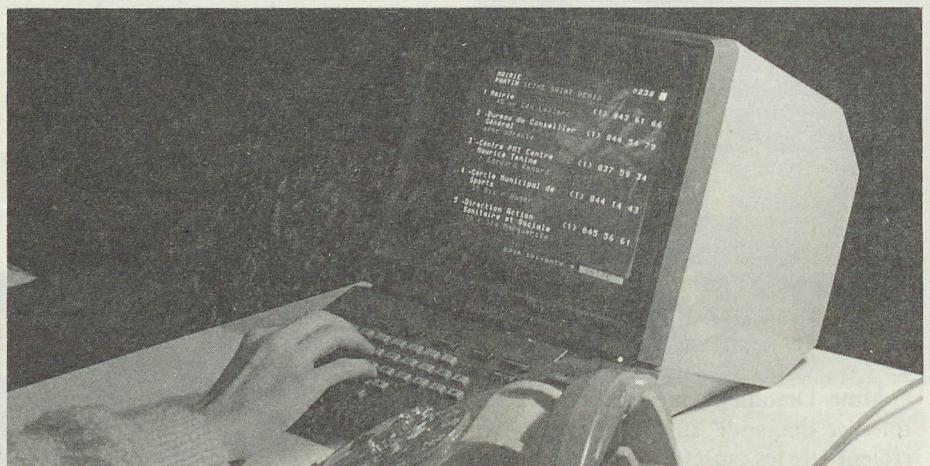
Dialogue avec l'ordinateur par téléphone

Durant deux jours, s'est tenue au Centre administratif une exposition consacrée à Télétel, présentée par les Télécoms, comme un nouveau moyen de communication, qui allie la puissance de l'informatique à la simplicité du téléphone. Cette initiative des Télécoms de Bagnolet, en liaison avec les services de l'Information et des Relations publiques de la Mairie, avait pour but d'informer la population pantinoise de l'ouverture progressive de l'annuaire électronique en Seine-St-Denis et donc pour les abonnés au téléphone, de la possibilité de disposer chez eux, d'un minitel.

6 Les Télécommunications et le Conseil Général de la Seine-St-Denis ont signé un accord visant à l'extension du programme Télétel dans le département, qui a démarré en octobre 1984 et s'achèvera à la fin de juin 1986. Pantin figure parmi les quatre premières villes intéressées avec Bobigny, Romainville et Le Pré-St-Gervais.

Un projet ambitieux

Destiné à une grande diffusion, le minitel a été conçu pour être facile à utiliser, notamment grâce à ses touches de



Au fil des demandes, des réponses immédiates.

LIGNE DIRECTE

En juillet prochain, Pantin sera relié au système Télétel. La municipalité a fait connaître son intention d'utiliser ce moyen de communication pour permettre une large diffusion des informations municipales.

Dans les faits, cela signifie que les Pantinois, abonnés au téléphone, qui désirent disposer à leur domicile d'un minitel, en remplacement de leur annuaire papier, pourront de chez eux et par téléphone, obtenir tout renseignement relatif à la vie locale. Pour les autres, il leur suffira, comme à

l'heure actuelle, de se rendre en mairie, où les hôtesses à l'aide du minitel, leur fourniront les informations souhaitées.

Le programme ne comporte pas moins de 3 000 pages de renseignements divers. Il regroupe toutes les indications du guide municipal, détaillant les différents services et précisant à qui s'adresser. Cette démarche aura pour conséquence un meilleur accueil de la population.

Le coût

Pour l'heure, le minitel est disponible pour 85 F par mois en location-entretien

Parallèlement, le service des renseignements téléphoniques (le 12) est régulièrement submergé d'appels.

Pour les P.T.T., si l'annuaire électronique, régulièrement contrôlé, ne constitue pas une solution miracle, il contribue à améliorer la qualité des renseignements téléphoniques et répond à un nouveau besoin de communication. Bien entendu, nul ne sera contraint à installer un minitel chez soi.

Une avancée considérable

En matière de vidéographie, la France connaît aujourd'hui un développement cent fois plus grand que les autres pays, y compris le Japon. Le système d'annuaire électronique, qui répond aux normes internationales, n'existe qu'en France. De son côté, le minitel est également appelé à évoluer, avec l'arrivée de cartes-mémoires.

Ainsi que le prévoient les Télécoms, Télétel deviendra dans les prochaines années une réalité aussi familière aux Français que le téléphone.

Quelques précisions

Télétel : C'est le nom du système français de vidéo interactif (système de communication qui autorise le dialogue).

Minitel : ainsi se nomme le terminal proposé par les P.T.T. pour accéder à Télétel. Il se compose d'un écran noir et blanc et d'un clavier alphanumérique et se branche sur la ligne téléphonique. L'utilisateur peut accéder à de multiples centres d'informations.

L'annuaire électronique : c'est le service offert par les P.T.T. sur Télétel en remplacement de l'annuaire papier des abonnés au téléphone. Accessible 24 heures sur 24 et constamment mis à jour, il permet la recherche instantanée du numéro d'un abonné au téléphone.

aujourd'hui du réseau commercial des Télécoms. Mais il sera gratuit, à compter de juillet 85 dans l'ouverture sur Pantin du service Annuaire Electronique. La tarification de la communication télématique se calcule de la manière suivante : les deux premières minutes sont gratuites, puis la taxation est de 0,75 F toutes les deux minutes. Les tarifs dégressifs s'appliquent dans les horaires de réduction de taxation.

Une utilisation rationnelle du minitel, qui n'a rien d'un jeu électronique, peut, sans surcharge pour vos notes de téléphone, vous apporter un certain nombre d'avantages.

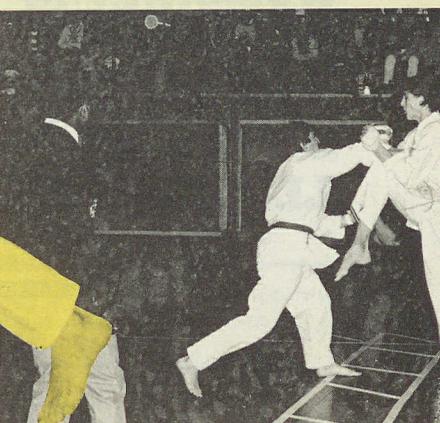
TICKET CHOC POUR LE L.E.P. FELIX-FAURE



Lors des grands froids le lundi 14 janvier, une transhumance particulière a été observée, les élèves du L.E.P. Félix-Faure, considérant que leur établissement ressemblait trop à un igloo, sont allés se réchauffer sur les quais du métro. 10 degrés dans certaines classes, moins un dans les ateliers. M. Archambaud, professeur de français explique « Il fait vraiment trop froid. Cela ne peut durer. Il est impossible d'enseigner dans de telles conditions. Les élèves passent plusieurs heures par jour dans les ateliers où l'eau gèle carrément ». Les élèves réagissent de même. « C'est pareil à chaque hiver. Cette année c'est le bouquet ». Elle soutient également toutes les actions engagées par les enseignants les parents d'élèves, en particulier la dernière en date, une délégation auprès des autorités de l'éducation nationale, conduite par Mme Danièle Bidard sénateur.

KARATÉ

Le gymnase Maurice Baquet a retrouvé le temps d'un après-midi, l'ambiance des grandes compétitions. Il s'agissait des championnats départementaux individuels séniors de karaté pour la Seine-Saint-Denis, organisés par le Cercle Municipal des Sports, le 27 janvier dernier. Les combats bien que âpres, furent d'une grande qualité, et les 700 spectateurs ne s'y sont pas trompés. Parmi eux, se trouvait Jean-Luc Montanna, Champion du Monde.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

PANTIN VILLAGE

Nous vous annonçons la création de l'association de commerçants : « Pantin village ». Celle-ci a pour but l'animation tant culturelle que commerciale sur la ville de Pantin.

AMIS DES ANTIQUITÉS

L'association des Amis des Antiquités et de la brocante s'est créée en octobre dernier. Elle a pour but de faire connaître l'évolution des objets, meubles, outils à travers les âges et renseigner les pantinois.

Siège social : 45 avenue du Général Leclerc. Permanence : 34, rue Charles Auray,

SUITE PAGE 8 •••

tous les mercredis de 17 heures à 19 heures. Tél : 843.61.66 poste 1160.

S.I.O.T.

Le Syndicat d'Initiative - Office de Tourisme de Pantin a sorti son calendrier 1985. Activités et sorties sont inscrites au programme. Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre au 106, avenue Jean Lalive ou téléphoner au 844.93.72.

HORTICULTURE

Le Syndicat d'initiative vous informe qu'une permanence, concernant les conseils horticoles aura lieu tous les 3^e samedi de chaque mois, de 10 heures à midi au 106, avenue Jean Lalive.

F.N.A.C.A.

Mardi 19 Mars 1985, commémoration du 23^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

9h - Messe à l'Église St Germain.

12h - Dépôts de gerbes au square du 19 mars 1962.

15h - Cérémonie à la Préfecture de Bobigny

17h - Départ de la Mairie de Pantin en car

pour le rendez-vous à l'Arc de Triomphe

20h30 - Cérémonie en Mairie

MOCKY TOURNE AU ROUVRAY

Quel habitant du quartier du Rouvray (îlot 27) ne s'est aperçu du tournage d'un film en janvier ? Pour celles ou ceux qui n'en auraient pas eu vent, il s'agit du dernier film de Mocky « Le Pactole », avec, en tête de distribution Richard Bohringer, Pauline et Bernadette Laffont ainsi que Patrick Sébastien qui avait besoin de se dépayser entre l'Olympia et la télé.



ancienne star de publicité et qui s'acharne sur un couple. Le film est un policier, mais presque sans hémoglobine.

Richard Bohringer en parle, lui, comme d'un film fabriqué avec très peu de moyens,

mais pas du tout marginal. Il trouve formidable le personnage incarné par Patrick Sébastien. De plus, il juge l'imitateur très drôle et lui rend hommage : « Dommage que de nombreux acteurs ne soient pas comme lui ». C'est une chance, pour lui, de démarquer avec Mocky. D'autres, avant Patrick avaient tourné avec lui. Ils sont devenus Bourvil, Serrault... »

VENDREDI
1^{er} MARS
20h45 GYMNASIUM M. BAQUET
UNIQUE A PANTIN !
SUPER GALA DE CATCH TÉLÉVISÉ

présenté par l'OFFICE DES SPORTS DE PANTIN avec le concours de l'ORPHELINAT DE LA POLICE et les COMMERCANTS DU C.N.S. PANTIN

MATCH A 4 DE VOLTIGE

COHEN
CHAMPION D'EUROPE

HASSOUNI / EL PANCHO RUIZ
CHAMPION D'AFRIQUE DU NORD

COMBAT FÉMININ INTERNATIONAL

GABY LEILÉE
CHAMPIONNE DES U.S.A.

ANTON TEJERO
LE TOURBILLON ESPAGNO

JESSY TEXAS
LA RÉVÉLATION AMÉRICaine

MAMBO
LE PRIMITIF ET SA TRIBU

EXPLOSIF MATCH A 4 PAR RELAIS

LES ROCKERS DU RING

FLESH GORDON

VEDETTE MONDIALE

ASSOCIÉ A

ACENSY DEL ORO
LA CHAMPIONNE MEXICAINE

KATO BRUCE LEE

ASSOCIÉ A

ANGELITO / ELIOT FREDERIC

★ ARBITRES ET JUGE UNIQUE : OTTO WEISS et CHARLY BOLLET ★

★ SPEAKERS OFFICIELS : DANIEL CAZAL pour les commentaires télé Antenne 2 ★

★ et GILBERT LECLERC pour les présentations de salle ★

★ ET L'INVITÉ SURPRISE ★

A VOS MASQUES

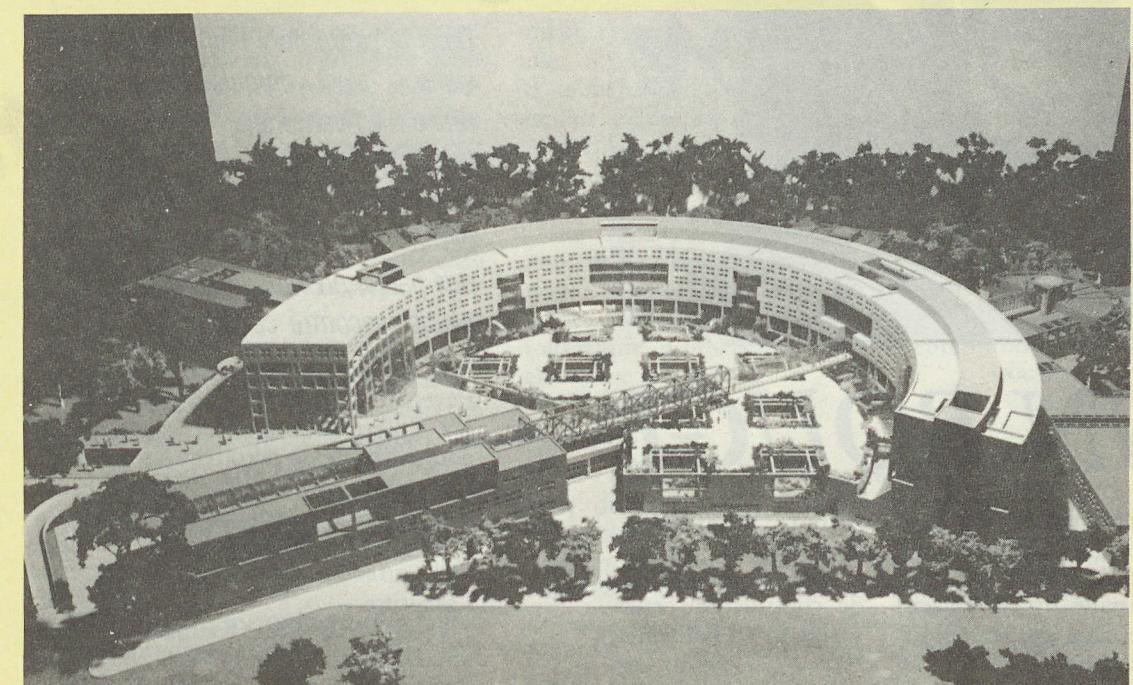
Le C.M.S. est heureux de vous annoncer la naissance de son petit dernier : la section plongée sous marine. Si la pratique de cette activité ne relève pas de l'exploit sportif, il est néanmoins préférable de l'exercer au sein d'un club qualifié. Les cours ont lieu le jeudi soir de 20 h 15 à 22 h 30 baptêmes, initiations, perfectionnement, cours théoriques, passage de brevets à la piscine municipale, 49, av, du Général-Leclerc. Le mercredi soir une fois par mois, en entraînement en fosse (Aubervilliers)

... et le plus souvent possible des sorties en mer, en atlantique et méditerranée. Le matériel neuf à disposition est en nombre suffisant pour les débutants.

DU CÔTE DE CHEZ SWANN

Deux classes du collège Jean Jaurès sont parties 5 jours en classe de mer en Normandie. Le Conseil Municipal avait octroyé une subvention afin que ce projet puisse aboutir. Accompagnés de leurs professeurs, les élèves ont pu découvrir quelques richesses de cette région et participer à des activités de découverte, étude de la faune, de la flore marine. Le Mont Saint-Michel, le port de Granville et de Cherbourg n'ont plus de secret pour eux. La tapisserie de Bayeux leur a livré tous ses mystères. Bref quelques jours différents. Une expérience à renouveler.

L'HOPITAL AUX ORTIES ?



Les lits d'hôpitaux font cruellement défaut en Seine-Saint-Denis. Cela n'a pas empêché l'Assistance Publique de donner un brusque coup d'arrêt au projet de construction de l'Hôpital d'Aubervilliers qui n'a pas retenu le alors, bénéficié d'une large consultation

populaire. Les travaux, prévus pour durer trois ans, devaient débuter cette année... Cette remise en cause autoritaire de l'Assistance Publique qui n'a pas retenu le projet dans son plan directeur est grave. Elus, médecins, habitants s'inquiètent. Une lettre-pétition circule. Les habitants de la Seine-Saint-Denis n'auraient-ils pas les mêmes chances que les autres d'accéder à des soins de qualité et de haut niveau ?

DÉBUT MARS :
« LES MONSTRES CHANGENT »

Pourtant, la Seine-Saint-Denis, avec 3 200 lits pour 1 million 400 000 habitants, est le département de la région parisienne le plus sous-équipé dans ce domaine. On n'y compte ni service de neurochirurgie, de chirurgie cardio-vasculaire, ni d'équipement suffisant en cancérologie...

Rues passant du 1^{er} au 2^e secteur

— rue du Débarcadère ; rue du Général-Compans ; rue Danton ; avenue de la Delizy (en entier) ; rue

La maquette des

du Port ; quai de l'Ourcq.

Rues passant du 4^e au 3^e secteur

— rue de Candale (en entier) ; rue de Candale prolongée ; voie de la Déportation, rue du Bel-Air ; rue Marcellie ; rue du Bois ; avenue Thalie ; rue de la Convention ; rue des Pommiers (en entier).



PANTIN BOUGE

10

Une importante matinée consacrée à l'urbanisme et au logement s'est déroulée le 2 février. Jacques Isabet a procédé à la pose de premières pierres de logements (maître d'ouvrage l'O.P.H.L.M de Pantin) 10 P.A.P 50, rue Hoche, 44 P.L.A 7-9 avenue Edouard Vaillant. Ensuite, en présence de Jean-Louis Mons, président du Conseil général, il a coupé le ruban symbolique marquant l'inauguration officielle du foyer de long séjour pour handicapés rue de la Liberté. Autre temps fort de la matinée, la

présentation des projets d'urbanisme en cours, sous le chapiteau installé sur les anciens terrains des comptoirs français, avenue Jean Lalive. Cette exposition a permis un vrai dialogue entre la population présente (plus de 500 personnes) les élus et les architectes. De nombreux débats improvisés se sont tenus autour des panneaux. Ils ont mis en lumière, et ce malgré certaines divergences, l'intérêt que prennent les gens à l'évolution de leur ville. Pour la plupart des participants, tous ces nouveaux projets vont faire revivre le quartier, redonner de l'animation. L'aspect humain de constructions envisagées a, en particulier retenu l'attention, pas de grandes tours etc. Cette manifestation a permis de montrer que les problèmes du cadre de vie sont une préoccupation de tous, que tout est fait pour que chacun puisse, par le contact avec les initiateurs des projets, mieux comprendre certaines réalités ou données techniques insoupçonnables, puis donner son avis. L'exposition continue dans le hall de la mairie.

POUR CEUX QUI ONT
PANTIN
ENTRE LES OREILLES

Jacques ISABET sera l'invité de T.S.F. 93 le 1^{er} Mars à l'émission «Contact» de 18h30 à 20h.

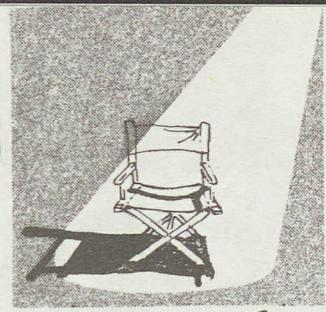
Pour en savoir plus, à vos transistors !

TSF

831.77.77

Un aventurier pantinois
à la découverte du Népal

L'INVITÉ DU MOIS



J'ai rencontré la tolérance...

Dans le cadre de « Pantin et ses passions », s'est déroulée une conférence : « Aventuriers, signes particuliers, Pantinois ». Pierre Bucau a participé à un raid aérien, Gilles Boitte est allé en Chine, Michel Revelut a pris part à un voyage au Népal. Nous avons rencontré ce dernier.

La montagne, Michel la connaît, au travers de circuits effectués de Chamonix à Zermatt (Suisse). Ce séjour lui donne l'envie de découvrir autre chose, d'aller plus loin. Aussi, lorsque l'occasion se présente à lui de visiter le Népal, il n'hésite pas une seconde et s'associe aux onze autres candidats pour l'aventure.

« A notre arrivée à Katmandou, nous attendent un guide et deux aides qui s'occupent de notre groupe. Nous disposons d'un porteur pour deux personnes ». Au total, ils sont vingt six à assurer le transport du matériel et effets personnels, dans des hottes en paille de riz, en tissu ou grillage, dont le poids varie entre 30 et 70 kg par porteur.

« Nous avons fait le tour des Annapurna, au nombre de six, soit 550 km à pied. En revanche, nous n'étions que deux avec Michel Vincent, à escalader le Thorong Pic, haut de 6 090 m.

Avec le recul, je ne considère pas cette ascension comme un exploit. Moyennant une bonne préparation, essentiellement psychologique pour nous, je pense que tout le monde peut y arriver. Nous avons peut-être eu aussi la chance avec nous ».

La population

Des tamang, spécialisés dans la confection de bijoux, aux gurka qui ont servi dans l'armée anglaise, trente deux ethnies composent la population népalaise. La première caste, est celle des néwar, à l'origine royale, l'on y trouve aussi des magar, des gurung et des sherpa, elles n'ont pas besoin de purification. Puis la caste inférieure avec les

dhobi, où la purification est nécessaire. Les intouchables, eux, regroupent mendiants, musiciens et artisans, sans ressources : il ne faut même pas leur adresser la parole. Le Népal compte très peu de catholiques, 1 à 2 %, des bouddhistes et des musulmans. Les hindouistes y sont majoritaires. Chez ces derniers, l'europeen est interdit, il représente l'impureté de l'âme et du corps.

La nourriture

Riz, fruits et légumes nombreux constituent l'essentiel du repas népalais. La viande (volaille, chèvre, mouton) très souvent séchée, est conservée pour les 153 fêtes qui se déroulent dans l'année et l'hiver, pour son apport en calories.

Les habitations

Elles sont distinctes suivant les vallées et ne comportent pas de cheminée, pour éviter les appels d'air. Malheureuse-

ment, cette pratique entraîne des maladies d'yeux. Les murs se composent d'un mélange d'argile et de paille de riz enduit. Seules, les toitures diffèrent, les unes en pierre très plates posées comme des ardoises, les autres faites de grandes planches de bois.

Les Népalais sont pauvres, mais pas misérables. Pour une large part, l'économie du pays tourne autour du tourisme, par le biais du « trek », marche touristique, d'observation et de détente entreprise par Michel.

Namaste !

ou « le salut du bien être, de réconfort, de protection, d'amitié ou de séparation. »

Empreint d'une grande délicatesse, l'accueil des Népalais dépasse l'imagination. « Un jour, je suis entré dans une échoppe, persuadé de m'y pouvoir restaurer. Je commande donc un repas. En

sortant, je me rends compte de ma méprise. A aucun moment, l'habitant ne m'en fait la remarque. Ce qui m'a le plus marqué, c'est la tolérance rencontrée. Là-bas, les gens se mêlent, les religions se côtoient le plus simplement du monde. A mon retour en France, je me suis aperçu que ce voyage avait changé en moi, la façon de voir les gens..»

Tels sont certains aspects du Népal, ce pays lointain visité par Michel, en octobre 1983. Il en a ramené mille et un souvenirs et un superbe diaporama.

Des projets ? Bien sûr, mais...



Petite fille Tamang

La porte de Manang.



11

LE CONSEIL GENERAL, VOUS CONNAISSEZ ?



Des élections vont bientôt avoir lieu dont les médias nationaux se feront l'écho. Vous entendrez parler de canton, de département, de conseil général. Mais au-delà du débat politique, qui n'est pas ici notre propos, savez-vous exactement ce que recouvrent ces mots.

Cernons-en de plus près les contours afin de mieux définir l'importance de toutes ces instances, maintenant que la décentralisation en a modifié le rôle.

Sans doute l'activité du conseil général peut vous paraître obscure dans la mesure où elle ne s'inscrit pas explicitement dans votre vie et dans les informations que vous recevez. Pourtant elle est essentielle dans des domaines divers et les choix qu'elle implique peuvent influer sur votre quotidien.

Un peu d'histoire

L'existence des cantons est antérieure à la révolution française mais elle est difficilement perceptible dans l'écheveau

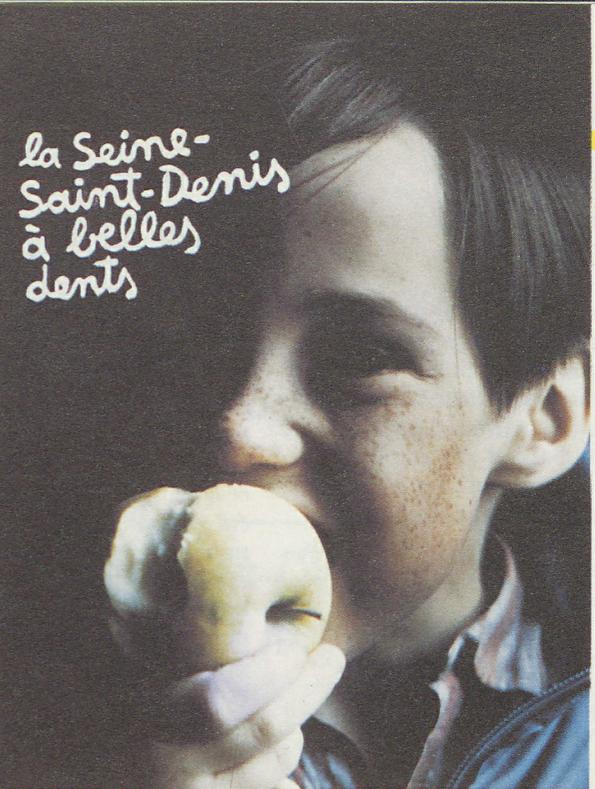
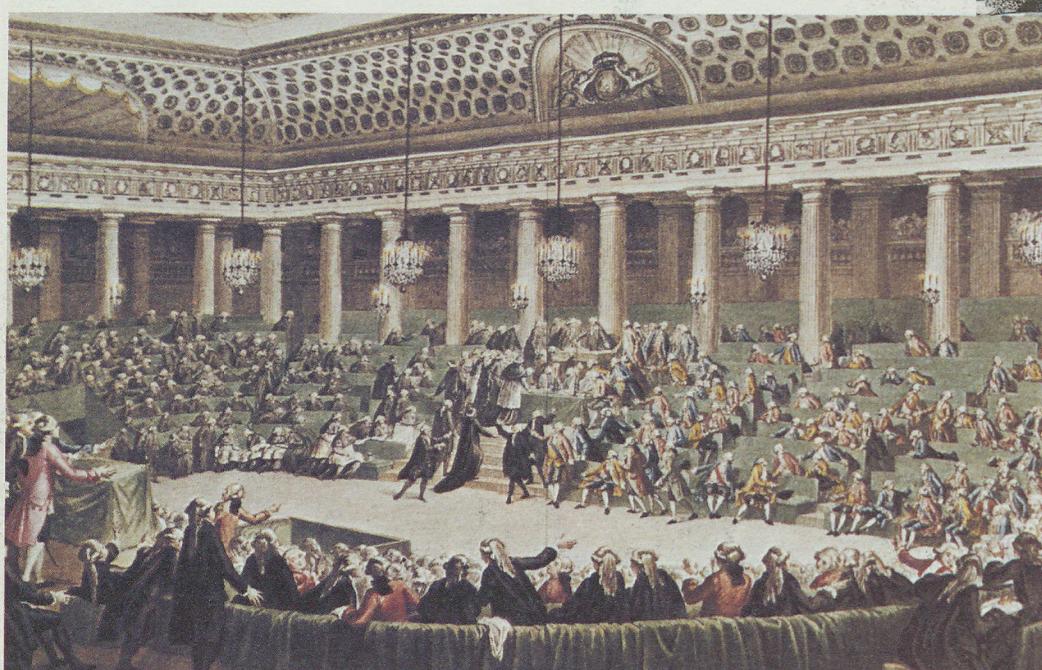
administratif de l'époque. La révolution donne lieu à l'émergence de nombreux projets visant à une réorganisation et un rapprochement entre les administrés et l'administration. La constituante se propose de créer de 75 à 85 départements découverts en cantons. Mais les luttes intestines entre girondins et jacobins, et les atermoiements de certains riches bourgeois composant les instances administratives, bloquent la mise en œuvre d'une réforme véritable.

Après la chute de Robespierre le 9 thermidor de l'an 2 (27 juillet 1794) l'élan

est donné, la constituante de l'an 3 s'efforce par tous les moyens de donner le pouvoir aux notables. A la tête de chaque département, une administration est élue par une assemblée composée de deux à trois cents citoyens riches. Une administration cantonale est créée, élue au suffrage censitaire (seuls les



Des balbutiements de la constituante ... aux décisions du Conseil Général.



la Seine-Saint-Denis à belles dents

riches ont le droit de vote). Les conceptions autoritaristes de Bonaparte modifient les règles du jeu, la loi du 28 pluviôse de l'an 8 (17 février 1800) crée les préfets qui règlent l'administration départementale, nomment les maires, les maires-adjoints. Le canton devient alors une simple unité électorale et judiciaire, mais n'a pas de représentant. En 1833, la loi du 22 juin l'érige en circonscription au suffrage censitaire. Il faut attendre la loi du 10 août 1871 sur l'organisation des départements pour qu'enfin apparaisse le suffrage universel. Chaque canton élisait un conseiller général siégeant à l'assemblée départementale. C'est peu ou prou ce qui a été en vigueur jusqu'à la loi de décentralisation modifiant le rôle des conseillers généraux.

Les nouvelles compétences

Jusqu'à l'adoption de cette loi, le Conseil Général votait le budget et fixait une part des impôts locaux revenant au département. Mais c'était le préfet qui préparait et exécutait les décisions. Désormais, l'assemblée départementale adopte et applique elle-même ses propres orientations dans les domaines que lui confère la loi. Parmi ces nouveaux domaines : l'action sanitaire et sociale dont il assure désormais l'essentiel de la responsabilité (famille, jeunes chômeurs, personnes âgées, prévention, vaccinations, enfance, crèches, aides aux handicapés).

Dans votre département, le Conseil

Général consacre 60 % de son budget à l'action sociale : ouverture de crèches départementales, subventions pour toutes nouvelles créations, versement d'une somme forfaitaire pour le fonctionnement des crèches municipales et privées. Création et développement des centres de protection maternelles et infantiles qui assurent la protection des femmes enceintes et des enfants jusqu'à 6 ans. Pour les personnes âgées, le département compte actuellement 24 maisons de retraites et 80 clubs, de plus il intervient en apportant une aide financière dans de nombreuses actions.

Le quotidien

Mais au-delà de ces nouvelles compétences, le Conseil Général peut intervenir dans d'autres domaines intéressant la vie départementale et qu'il juge prioritaires.

L'action économique

Le département peut favoriser les initiatives de développement local par le biais notamment de fonds d'aide à l'aménagement des zones, de terrains, de bâtiments, pour les P.M.E., P.M.I. et l'artisanat. En Seine-St-Denis, il a également décidé de présenter et de promouvoir la réalité économique du département en subventionnant la participation de certaines entreprises à de grandes foires industrielles comme celle de Leipzig et de Tokyo.

La sécurité

Le Conseil Général a entièrement financé le matériel talkie-walkie et

SUITE PAGE 14 •••



Des transports aux crèches : un effort permanent



3 questions à Jean-Louis Mons, Président du Conseil Général.

• La Seine Saint-Denis a 18 ans d'existence. A-t-elle atteint sa majorité ? En d'autres termes, a-t-elle acquis sa propre identité ?

Dix-huit ans, dans la vie d'un département, bien sûr, c'est court. Mais en Seine-Saint-Denis, ces dix-huit années ont été suffisantes pour forger une unité et une identité fortes et authentiques. Cela est dû aux atouts originaux, économiques, industriels, humains, dont notre département a disposé dès sa naissance. Mais cela est dû surtout, à la volonté commune des hommes et des femmes qui en sont les forces vives, à ses habitants, qui, ensemble, ont su conjurer leurs efforts pour préserver ces atouts, et les développer. Aujourd'hui, avec la décentralisation, notre département est majeur. La décentralisation, c'est pour le Conseil Général, plus de pouvoirs, c'est-à-dire, davantage de possibilités pour agir, au plus près de la vie de tous, afin de faire reculer les inégalités et répondre efficacement aux besoins.

• Pouvez-vous nous citer quelques exemples concrets d'actions du Conseil Général qui illustrent sa dimension spécifiquement départementale ?

Prendre en compte la dimension authentiquement départementale des problèmes, des besoins, est la raison d'être de notre Conseil Général. C'est donc cet esprit qui inspire toute notre

action. Notre volonté est indissociablement d'assumer pleinement nos responsabilités propres, tout en développant une coopération fructueuse avec les autres collectivités territoriales, je pense naturellement d'abord aux communes, et ce, sur une base d'égalité et d'intérêts mutuels. Concrètement, notre intervention spécifique, c'est par exemple, dans le domaine économique, nos efforts pour relancer le secteur, vital pour la Seine Saint-Denis, de la machine-outil. Ces efforts ont permis après des rencontres régionales, de mettre en place un « groupe d'évaluation ». Nous ferons tout pour qu'il aboutisse à de véritables avancées.

• Parlons avenir. Comment appréhendez-vous la prise en charge, par le département, de ses compétences nouvelles ?

La Seine Saint-Denis, doit, d'ores et déjà, se préparer à l'an 2000. Elle doit donc gagner le défi de l'emploi, du développement économique, du mieux vivre. Car, dans cette étape nouvelle, c'est, en fin de compte, la participation, l'engagement actif et permanent de tous ceux, habitants, travailleurs, élus, militants associatifs, qui ont à cœur de bâtir dès à présent, dans le pluralisme de leurs opinions, la Seine Saint-Denis de demain, qui, j'en suis convaincu, seront décisifs.

••• SUITE DE LA PAGE 13

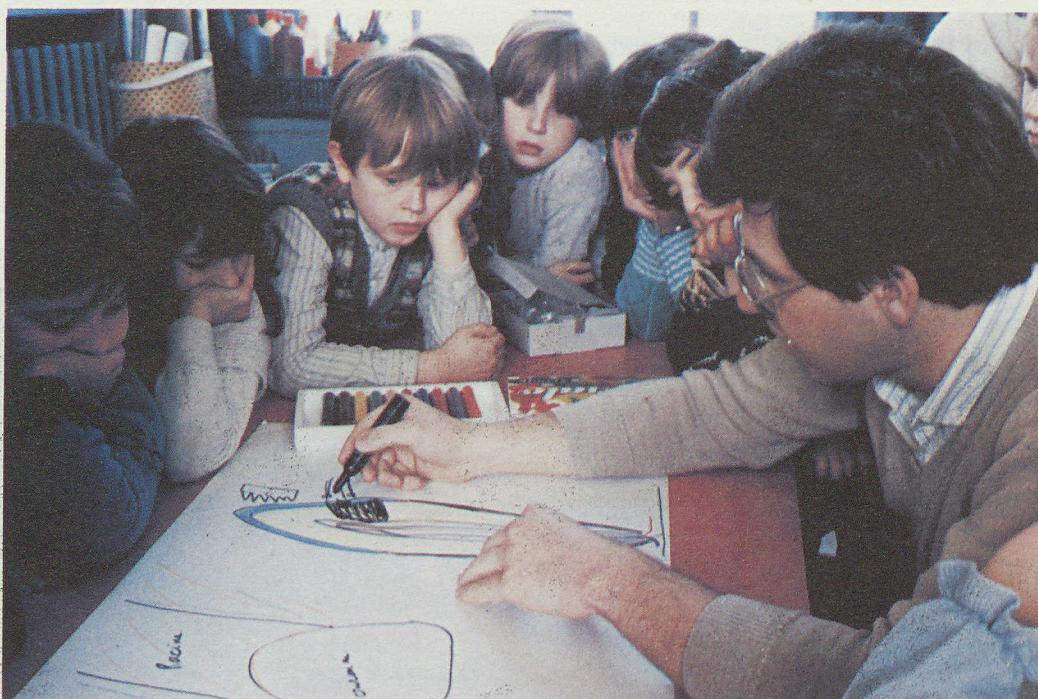
d'autres équipements des îlots dans toutes les communes où ce système a été institué.

Les transports

Le 21 janvier 1983, un accord a été signé avec le Transport Routier Aulnaysien et la R.A.T.P. Aux termes de ce contrat, le département s'est substitué à la T.R.A. en ce qui concerne la maîtrise et la définition du service. Cet accord a été complété par deux conventions signées en 1984. Il en ressort une unification des tarifs, un aménagement des lignes existantes, des créations, davantage de bus à la disposition des voyageurs, un meilleur confort, un parc véhicules renouvelé. Un exemple : le tramway dont la décision d'utilité publique a été prise en 1984, reliera d'ici 1988 Bobigny à Saint-Denis en 28 minutes par 22 stations.

Les sports

Dans le domaine sportif, les conventions signées avec le Red-Star 93, l'U.S.M. Gagny et la section cycliste du C.M. Aubervilliers permettent à ces clubs à la fois de tenir leur place au niveau de la compétition où ils se situent, d'aider ses pratiquants à concilier leur activité sportive avec une véritable formation et la perspective d'une reconversion sociale adaptée et offrir aux jeunes du département une formation de qualité dans chacun des sports concernés.



Loisirs, détente, sports : le temps libre n'est pas oublié



L'hygiène

Le domaine de la prévention n'est pas oublié, en particulier avec la grande campagne pour l'hygiène et la prévention bucco-dentaire. L'objectif est de réduire de 20 % en 4 ans et 45 % au bout de 8 ans, le nombre d'enfants atteints par la carie dentaire. Cette cam-

pagne concerne 160 000 enfants des classes maternelles du département.

De nouvelles données

La loi du 2 mars 1982 a confié un rôle plus important au Conseil Général en

mettant fin à la tutelle exercée a priori par le préfet. Nous avons demandé à Monsieur Jean-Louis Mons, président du Conseil Général, et à M. Aurousseau, préfet commissaire de la République, ce qu'ils pensaient de cette nouvelle identité donnée au département. Nous les remercions de bien avoir voulu répondre à nos questions.

3 questions à Jean-Claude Aurousseau, Préfet, Commissaire de la République.

• Vous étiez préfet. Vous êtes maintenant préfet, commissaire de la République : Quel rôle avez-vous désormais dans la vie du département ?

Aux termes de la loi du 2 mars 1982, deux principes majeurs doivent guider l'action des Préfets, Commissaires de la République : le premier de ces principes est celui de la libre administration des Collectivités Territoriales, ce qui se traduit par le transfert de l'exécutif du département au Président du Conseil Général et la suppression des tutelles a priori. Le second principe est celui du renforcement de l'autorité des Commissaires de la République sur l'Administration d'Etat dans le département. Il faut y voir la conséquence logique de la décentralisation, celle-ci nécessitant qu'en face d'autorités locales investies de nouvelles responsabilités, la représentation de l'Etat soit assumée de manière unique par un fonctionnaire disposant de larges prérogatives.

La tâche du Commissaire de la République reste donc considérable. Aux termes de la loi, le Commissaire de la République « représente chacun des ministres ». « Il a la charge des intérêts nationaux, du respect des lois, de l'ordre public ». La force avec laquelle l'affirmation de cette mission est transcrise dans la loi du 2 mars 1982 se traduit concrètement par un renforcement de l'ensemble des attributions que l'on peut relier à la fonction du représentant de l'Etat.

Il s'agit tout d'abord de la fonction de représentation juridique et extérieure de l'Etat. C'est à lui qu'il revient ainsi de représenter l'Etat en justice.

La deuxième fonction du Commissaire de la République, que l'on peut rattacher à sa mission de représentant de l'Etat, est celle d'information du Gouvernement sur la situation politique et sur les événements éco-

nomiques et sociaux locaux. Elle signifie également que le Commissaire de la République doit informer la population de la politique menée par les Pouvoirs Publics.

— La troisième fonction du Commissaire de la République concerne la direction de l'ensemble des services extérieurs de l'Etat qui traduit un renforcement très net de ses prérogatives : il est ainsi le seul ordonnateur secondaire dans le département.

— La quatrième fonction est celle dont le Commissaire de la République dispose en matière de réglementation et de sécurité générale.

Il s'agit d'une mission traditionnelle des Préfets ; mais le Préfet, Commissaire de la République de Seine-Saint-Denis, est évidemment très sensibilisé à cette mission.

— Enfin la dernière attribution du Commissaire de la République n'est pas la moindre quant aux effets qu'on peut en attendre : il s'agit de son intervention dans le domaine économique.

Ainsi par exemple, il est consulté sur toutes les demandes de concours de l'Etat ou d'exonérations fiscales destinées soit à la réalisation de projets d'investissement, soit à l'aide aux entreprises en difficulté.

NOMBREUSES sont par conséquent les missions du Commissaire de la République, la loi de décentralisation doit permettre aux Collectivités Publiques d'agir avec des moyens supplémentaires, tandis que le Commissaire de la République disposera d'une maîtrise accrue des services administratifs de l'Etat, au service des usagers du service public, des citoyens, et plus largement, de l'intérêt général.

• Quelle est la nature de vos rapports avec le Conseil Général ?

Les rapports avec le Conseil Général

ont évidemment profondément changé, puisque le préfet n'est plus l'exécutif du département et que, dans ces conditions, il n'assiste plus, sauf circonstances exceptionnelles, aux séances du Conseil Général.

Il va de soi cependant que le département est, par son importance et par sa dimension, un interlocuteur privilégié du représentant de l'Etat. Celui-ci soumet d'ailleurs chaque année au Conseil Général un rapport d'activités sur le fonctionnement des services de l'Etat.

Les contacts avec le Conseil Général sont constants, et cela dans les domaines d'activités les plus divers, notamment la programmation des investissements.

J'ajouterais que les rapports entre le Préfet et le Président du Conseil Général se déroulent en Seine-Saint-Denis sous le signe du respect des attributions de chacun, et de la confiance et de l'estime réciproques.

• Dans le passé, les maires reprochaient au préfet d'exercer une tutelle pesante. Dans la pratique qu'en est-il après plus de 2 ans de décentralisation ?

Cela fait bien des années que la tutelle des Préfets sur les collectivités locales s'était considérablement allégée et se faisait sous l'angle du conseil et de la vérification de la légalité, bien plus que sous l'angle d'un contrôle tatillon.

Depuis deux ans, les décisions des collectivités locales sont dès publication directement exécutoires, les services de l'Etat procédant à posteriori au nécessaire contrôle de légalité.

En ce qui concerne les communes et les établissements, il n'y a eu en 1984 que 14 saisines du Tribunal Administratif, ce qui est un chiffre extrêmement faible par rapport aux dizaines de milliers d'actes de toutes natures pris par ces organismes.

ÇA JAZZ EN SEINE SAINT-DENIS



AVEC « JAZZ AU BAHUT » ON N'A PAS LE BLUES

16

Scènes insolites dans les collèges et lycées de Pantin, un orchestre de jazz fait vibrer les murs de ses notes lacinantes.

« Banlieues bleues » s'installe au bahut grâce au service jeunesse.

L'année passée, 1 100 jeunes avaient pu profiter de cet air nouveau qui soufflait, Char-

lie Parker remplaçait Thales et Sonny Rollins, Chateaubriand pendant quelques heures. Les professeurs et chefs d'établissement participaient à la fête, les locaux étaient, dans la mesure du possible, adaptés afin que tout se déroulât dans les meilleures conditions.

1985 : Bis repetita

Cette année, le saxo, la basse, la batterie, les guitares sont à nouveau là. Une musi-

que, pour la plupart des jeunes, inhabituelle, brise un peu le rythme classique. Les doigts ne tiennent plus le stylo, mais battent la mesure quasiment spontanément. Magie du jazz dont les notes sensuelles s'accordent à l'ambiance à priori austère des lieux scolaires.

Partition d'histoire

Le groupe Acaba interprète des morceaux retracant l'histoire du jazz des années 1860

WEEK-ENDS DE PRINTEMPS : LA OU AILLEURS

Au programme printanier du Service Municipal de la Jeunesse figurent des noms qui font rêver (et frissonner !) Barcelone, Bruges et Berlin, plongée sous-marine et parachutisme !

En fin de semaine (tout un chacun aspire à partir entre amis ou à connaître d'autres gens. C'est le but du Service Jeunesse. Permettre aux jeunes pantinois de découvrir

une ville, une région, un pays, un sport.

Le S.M.J. propose deux séjours :

Serre Chevalier : ski avec le S.M.J.

Une semaine sur les pistes de Serre Chevalier, entre jeunes, voilà ce que propose le S.M.J. du 30 mars au 8 avril 1985.

Second séjour d'hiver pour les 16/18 ans. Serre Chevalier offre d'énormes possibilités pour tous les skieurs en flacons.

Hébergement au pied des

téléskis et soleil garanti. Sur les 100 km de pistes que propose la station, les Pantinois trouveront bien leur bonheur...

Prix selon les ressources.

Renseignements et inscriptions : Service Municipal de la Jeunesse, rue de la Marine, 845.61.50. Poste 2215.

Barcelone : Les 6, 7 et 8 avril

Trois jours à Barcelone pour le week-end de Pâques, en bord de mer en Espagne dès les beaux jours.



au free jazz, de notre époque. Les jeunes auditeurs ont pu ainsi s'apercevoir qu'il n'y avait pas de querelle entre les anciens et les modernes, que de Parker ou Coltrane à Shepp ou Corea, la tradition était maintenue. Le jazz plonge ses racines dans les musiques populaires mais se nourrit continuellement de nouveautés, est à l'écoute permanente du monde, évolue vers des formes toujours nouvelles, musique étalon où tous puisent leur inspiration. Sans doute, les spectateurs nouveaux ne sont pas habitués à cette demande de participation, le jazz ne s'impose pas par une violence sonore ou un effet choc en toc, mais il réclame cette écoute patiente du rythme, par l'échange.

Le partage de midi

Cet échange se prolonge dans les nombreuses questions posées et qui font dépasser l'horaire fatidique du midi. Les musiciens sont alors à l'écoute. « A quoi sert la basse ? — C'est le centre de l'orchestre, ce qui donne la profondeur à la musique. — Est-ce dur la batterie ? — Comme chaque instrument,



Durant le mois de février, sous l'égide du conseil général et avec le concours du festival de Saint-Denis et T.S.F. 93, se déroule l'édition 1985 de banlieues bleues. 10 villes du département sont concernées dont Pantin. Vingt-cinq formations, du solo au grand orchestre : le jazz vivant dans toute sa diversité sera mêlé de rock, salsa, blues, tango ; plusieurs créations vont ponctuer ces semaines du jazz où la peinture, le cinéma joueront leur partition. Des actions musicales avec la participation des écoles de musique, des lycées et collèges des services municipaux, des comités d'entreprises, permettront de gagner un public nouveau.

A Pantin, ces initiatives départementales s'accompagnent d'actions personnalisées : jazz au bahut dont nous parlons par ailleurs, festival du film de jazz et le concert d'Eddy Louis le 14 février, au 104, avenue Jean Lalive. Festival du film de jazz : je suis jazz c'est ma vie.

Ça va swinguer encore fin février.



Trio Mosalini / Beytelan/Caratini, trio Azzola/Caratini/Fosset, samedi 23 février, Clichy-sous-Bois, gymnase Henri Barbusse, rue Henri Barbusse, 20 h 30.

Trio Bourde/Favre/Texier. André Jaume et Joe McPhee Quartet, mardi 27 février, Aubervilliers, église N.D. des Vertus, rue de la Commune de Paris 20 h 30, métro : 4 Chemins, 150/170 mairie d'Aubervilliers.

Clark Terry Quintet and The Jolly Giants, jeudi 28 février, Tremblay-lès-Gonesse, cinéma Jacques Tati, 31, avenue Charles-de-Gaulle, quartier Vert Galant, 20 h 30.

René Bottlang Solo, Von Freeman et Chico Freeman Quintet, vendredi 1^{er} mars, Bobigny, salle Max Jacob, complexe Edouard Vaillant, 1, rue de Vienne, 20 h 30, autoroute A 3 : sortie Bobigny.

Paul Personne Luther Allison, samedi 2 mars, Sevran gymnase Jesse Owens, avenue du Dr Schaffner, 20 h 30, R.E.R. B, Sevran Beaudottes + autobus 605.

17

« ÇA C'EST PANTIN » CONTINUE !

Dans le cadre de cette campagne, diverses initiatives se sont déroulées. Le 14 janvier, « Pantin je suis citoyen » a convié des élèves de 4^e du C.E.S. Jean-Lolive, à dialoguer avec Mme Désolneux, juge pour enfants, au tribunal de Bobigny ; le 21 janvier une table ronde autour de la drogue mettait en présence des spécialistes de l'hôpital d'Avicenne, le docteur Calas, directeur du bureau municipal d'Hygiène, M. Saunier, écrivain. Ces initiatives sont préalablement traitées dans le magazine. Pour « Pantin la belle », les différents collectifs chargés de préparer le carnaval ont tenu leur première réunion.

La participation de tous

Chaque collectif a essayé de faire reposer sa réflexion préalable sur les réalités du quartier. Une idée force doit se dégager afin que chacun illustre son originalité, sa différence dans l'expression de toutes ses composantes. La tâche n'est pas aisée mais tous s'y attèlent avec ferveur. Il faut souligner la totale implication de tous les secteurs de la vie locale, associations, directeurs d'écoles et de collèges, professeurs, instituteurs, parents d'élèves, services municipaux, et d'autres personnes n'appartenant pas à ces structures... Tout est fait pour que l'expression en soit totale, que la mosaïque prenne forme et que Pantin y trouve son identité.

La part du rêve

Aux Courtillières, l'accent a été mis sur l'impact multi-ethnies, ce qui a permis de

CINE 104

AVENUE JEAN LOLIVE - PANTIN

SAMEDI 2 MARS
A PARTIR DE 21 HEURES

NUIT DU CINEMA FANTASTIQUE ET DU FILM NOIR

AVEC LE JEU « LES EXQUIS MOTS DE L'ENTRACTE » DES PLACES GRATUITES POUR LE CINE 104 SONT A GAGNER !

PROGRAMME

OUTLAND - U.S.A. 1982 de Peter Hyams avec Sean Connery et Peter Boyle, 1 h 55.

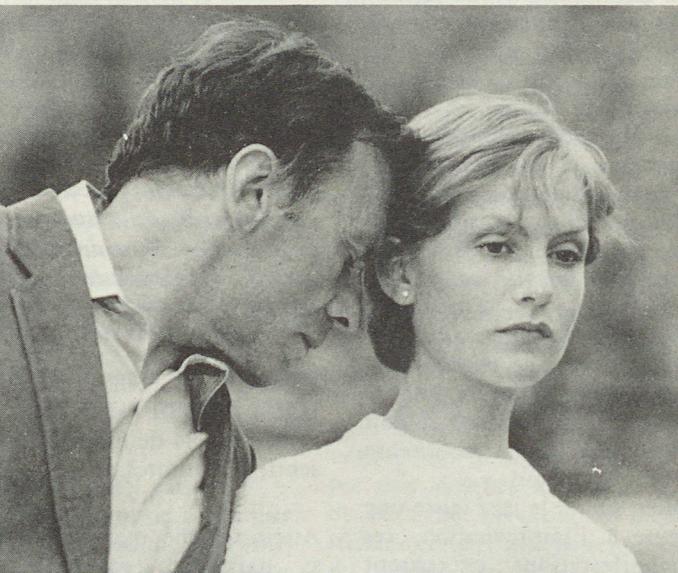
DETECTIVE COMME BOGART - U.S.A. 1980 de Robert Day avec Robert Sacchi et Franco Nero, 1 h 35.

LES FORBANS DE LA NUIT - U.S.A. 1950 de Jules Dassin avec Richard Widmark et Gene Tierney, 1 h 35.

FOG - U.S.A. 1979 de John Carpenter avec Janet Leigh et Jamie Lee Curtis, 1 h 30.

ENTREE : 60 F SUR RESERVATION UNIQUEMENT

Au service culturel, rue de la Marine, tél. : 845.61.50. poste 2221 ou au ciné 104 au moment des séances. 100 places disponibles !



SAMEDI 23 FEVRIER 21 H,
EAUX PROFONDES

France, 1981 de Michel Deville avec I. Huppert et J.-L. Trintignant, 1 h 34.

Vic, Mélanie et leur fille d'une douzaine d'années, Marion, vivent à Jersey. Vic s'occupe d'une entreprise artisanale de parfum ; Mélanie à des amants. Comment Vic vit-il cette situation et comment va-t-il réagir ?

MERCREDI 27 FEVRIER, CINE-JEUNES, 15 H, LES TROIS LANCERS DU BENGALE

U.S.A. 1935 de Henry Hathaway avec G. Cooper, 1 h 49.

Les aventures héroïques de trois soldats de l'armée des Indes au temps de l'empire de sa gracieuse majesté. A partir de 10 ans.

SANTÉ

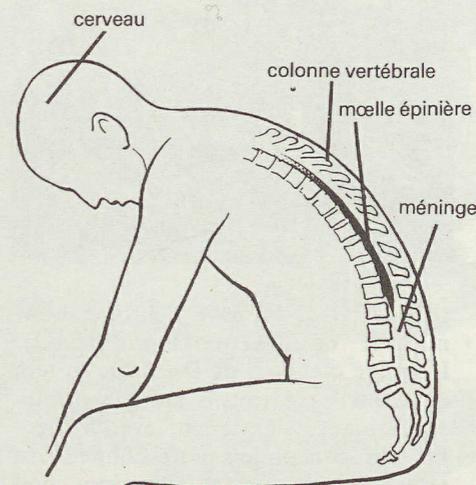
La méningite et l'enfant

Ce mois-ci, nous ouvrons la page santé au Docteur Monteillard-Calas.

Chaque année, quelques cas peu nombreux de méningite se déclarant chez les petits Pantinois viennent jeter un émoi compréhensible parmi les parents et les enseignants. Qu'en est-il exactement de cette maladie dont le seul nom provoque une grande inquiétude ?

Par le nez et par la gorge...

Il s'agit de l'atteinte par un agent infectieux — virus ou microbe — de la membrane méningée, constituée de deux feuillets entre lesquels circule le liquide céphalo-rachidien — L.C.R. — qui enveloppe et protège le cerveau et la moelle épinière, éléments précieux entre tous de notre organisme. Le germe en cause se propage vers les méninges à partir d'une infection rhinopharyngée. Tous les germes susceptibles d'aller se localiser sur les méninges se contentent, dans l'immense majorité des cas, de provoquer un simple rhume dont la guérison le plus souvent spontanée est sans problème, mais parfois peut survenir une complication d'autant plus imprévue qu'elle est rare : la méningite. La raideur de la nuque au cours d'un épisode fébrile avec maux de tête et vomissements alerte le médecin qui décide généralement l'hospitalisation.



complète sans séquelle est pratiquement toujours acquise.

La méningite tuberculeuse beaucoup plus rare de nos jours nécessite la même célérité d'action mais son traitement est d'une durée plus longue.

Ainsi donc la méningite est une maladie qui peut être grave, mais reste heureusement bénigne la plupart du temps — cas de méningites à virus. La méningite purulente microbienne, presque toujours à méningocoque, doit être reconnue et traitée rapidement, elle guérit alors normalement.

Ne pas gaspiller les munitions

La source de contamination n'est que rarement retrouvée lors des enquêtes épidémiologiques, il existe des porteurs sains, il existe des malades qui guérissent tout seuls de leur rhino-pharyngite à méningocoque, la majorité. Il existe plusieurs variétés de méningocoques et pas de vaccin efficace sur toutes, le germe est fragile et détruit rapidement dans le milieu extérieur. Les antibiotiques ne sont pas systématiquement efficaces aux doses habituelles sur ce germe, il faut les tester. Donner des antibiotiques à l'aveugle risque de créer

des souches résistantes dont le traitement sera plus aléatoire. Pour toutes ces raisons les autorités sanitaires ont supprimé les obligations légales de désinfection des locaux — école et domicile — où le petit malade a séjourné ainsi que celles du traitement systématique des proches et insisté sur la nécessité de simple surveillance de l'entourage.

Vigilance et tête froide

Donc, en cas d'apparition d'une méningite chez un enfant d'une école, quelle attitude adopter ? D'abord se rappeler que ce qui est contagieux, ce n'est pas « la méningite » mais seulement le germe en cause, virus ou microbe et qu'ainsi, même s'il y a risque de contagion il est beaucoup plus probable qu'elle se traduira par un simple rhume que par une méningite ; ce qui confirme l'expérience : les cas de méningites simultanées sont peu nombreux contrairement aux autres épidémies de rougeole, oreillons ou varicelle, par exemple.

D'autre part, si la méningite est virale, il ne sert à rien de donner un antibiotique au petit malade aussi bien qu'à l'entourage, de toute manière il sera inactif ; or, cette éventualité est la plus fréquente et on l'a vu, sans gravité. Enfin, si la méningite est microbienne il est conseillé aux parents des enfants ayant été en contact avec le petit malade, d'être attentifs et vigilants pendant une dizaine de jours à toute fièvre, maux de tête ou symptôme inquiétant qui devrait provoquer l'appel au médecin traitant, ce qui dans la pratique sera exceptionnel.

Cette dernière attitude est de loin beaucoup plus efficace et cohérente qu'une antibiothérapie aveugle et systématique n'apportant qu'une fausse sécurité.

En fait, la méningite est une maladie malgré tout peu fréquente, comparée à toutes les maladies infectieuses des enfants, sa prévention systématique non encore possible, mais son traitement pratiquement au point et assurant une guérison complète pour peu que la vigilance des parents et du médecin ne soient pas prise en défaut.

Docteur MONTEILLARD-CALAS,
Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène.

UNE FORMATION POUR CHAQUE JEUNE

L'IMEPP veut se donner les moyens d'y parvenir.

En trois ans d'existence, l'Institut Municipal d'Education Permanente de Pantin (IMEPP) a accueilli environ deux cents jeunes dans le cadre des huit stages qu'il a mis en place. Cette voie, suivie par une population de 16 à 21 ans, offre-t-elle des perspectives pour chacun d'eux ?

Il faut savoir que pour une grande part, les jeunes qui se présentent à l'IMEPP, sont en situation d'échec scolaire, souvent désœuvrés face à la réalité du chômage. Comment s'opère leur accueil à l'IMEPP ?

La PAIO

La Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation œuvre en liaison avec l'IMEPP et assure l'accueil des jeunes. Ces permanences sont le lieu de rencontre, de contact, d'échange. La PAIO travaille également en concertation.

Choisir son orientation.



tion avec l'ANPE et le Centre d'Information et d'Orientation (CIO). L'équipe d'accueil de la PAIO, au sein de laquelle se trouve notamment un psychologue, s'entretient avec les jeunes, sur leurs projets professionnels. Au terme de la discussion, ils peuvent choisir une orientation qui les conduit vers le stage d'insertion ou celui de qualification, qui vise au niveau du C.A.P.

Des résultats

Ainsi, sur les 53 jeunes admis en stage de qualification, 22 travaillent, un est

actuellement en formation complémentaire. Il n'est pas tenu compte des 7 autres, actuellement sous les drapeaux. Autre exemple : sur les 15 participants au stage de cyclo-monocycle, 6 travaillent et un est en formation complémentaire. Certains stagiaires ont perçu une indemnité allant de 500 F à 1 200 F. Ces différentes actions entreprises par l'IMEPP, peuvent apparaître comme insuffisantes. Néanmoins, il convient de mesurer le chemin parcouru par des jeunes en difficultés, depuis leur arrivée à l'Institut municipal jusqu'à l'obtention d'un emploi.

Des projets

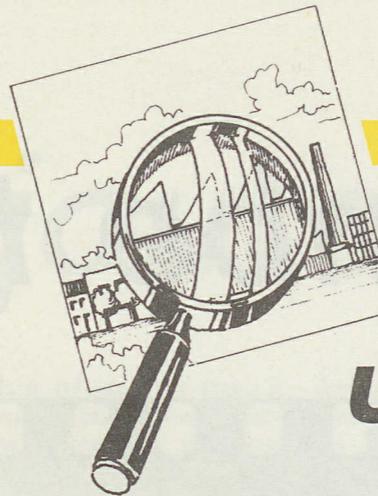
Les difficultés rencontrées par l'IMEPP viennent, non pas du manque de participants aux différents stages, mais du non agrément de ces derniers, par la Commission départementale. En Seine-St-Denis, 60 % des stages déposés n'ont pas été agréés, faute de crédit, paraît-il.

Pour ce qui est de Pantin, trois stages, prêts à démarrer, en bureautique, préparation aux divers concours administratifs, en machine-outil en liaison avec l'entreprise Magra, en électromécanique avec le L.E.P. Félix-Faure et Jeumont-Schneider ne sont pas agréés. Une décision grave, selon les responsables de l'IMEPP, qui met un terme aux espérances de 45 jeunes, désireux d'y participer. Pourtant, la demande est nombreuse. En 1984, un stage d'insertion, ouvert aux 18-25 ans, proposait 15 places, 50 candidatures ont été enregistrées.

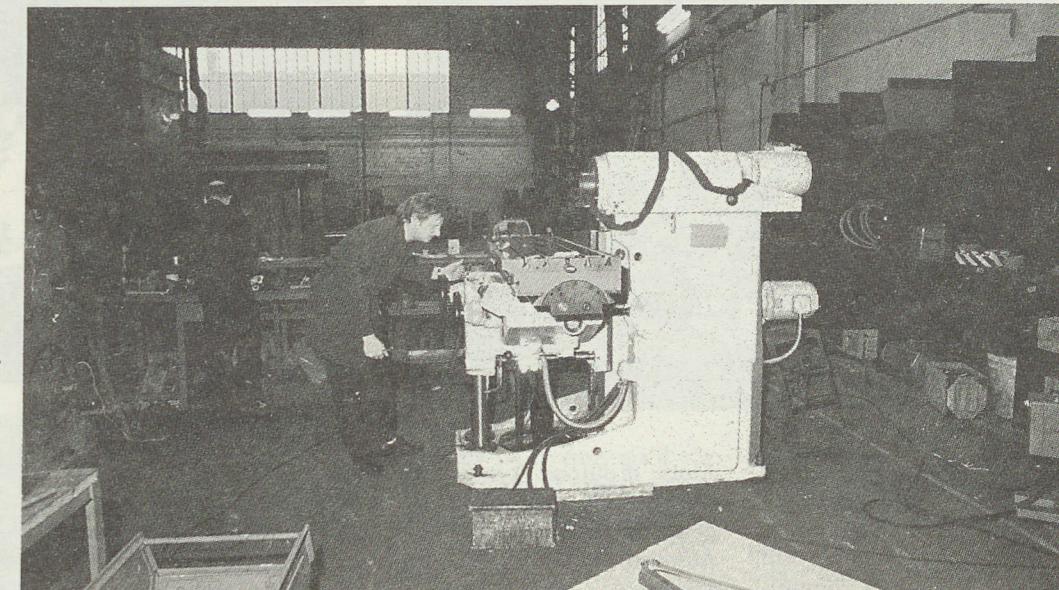
L'IMEPP se heurte donc à l'absence d'une réelle politique d'emploi, sans laquelle tous les moyens déployés resteraient sans effet.

La formation, la qualification, l'emploi sont des exigences très fortes chez les jeunes que nous avons rencontré.

L'agrément des stages répond à une nécessité locale. Pour l'IMEPP, il importe de tout mettre en œuvre pour que dans les meilleurs délais, ils deviennent réalité.



Machine-outil : un lifting à Magra



Quelle machine outil n'a pas rêvé de retrouver une seconde jeunesse. A Pantin cela est possible. Une cure de jouvence, deux mois de soins attentifs, une révision, une révision totale, une mise en conformité, avec en prime une commande numérique. C'est reparti pour 20 ans.

Magra industrie se sentait à l'étroit dans ses anciens locaux. Par les nouveaux débouchés offerts dans son secteur, elle se devait de trouver des locaux plus adaptés, dans un environnement industriel favorable. Pantin lui offrait cette possibilité rue Cartier Bresson dans des locaux de 10 000 mètres carrés, vides depuis quelques années. Bien sûr, il a fallu s'adapter et cette opération n'est pas encore terminée. Mais ce déménagement s'est accompagné d'une extension des activités et a permis la création de 20 emplois nouveaux sur Pantin.

Import - Export

Une partie du bâtiment est utilisée pour le stockage du matériel d'importation, le négoce (avec notamment l'Inde, l'U.R.S.S., la Corée du Sud...) étant un des secteurs d'intervention de l'entreprise. 20 tonnes de matériel de l'outillage élaboré, des pompes, des petits tours mécaniques, des compresseurs... sont ainsi manipulés chaque jour. Mais Magra industrie est également spécialisée dans la répa-

ration et la reconstitution des machines outils de précision.

Une nouvelle jeunesse

Une machine qui a travaillé 15 ans et dont la géométrie et la mécanique sont défectueuses est ainsi entièrement démontée. Cet investissement ne coûtera que 50 à 60 % du prix d'une machine neuve. Entre cette dernière et celle qui sort des ateliers il n'y a que peu de différence. L'ancienne est remise aux normes, aux conditions et réglementation actuelles.

Cette machine travaille alors avec des tolérances plus sévères qu'une neuve (de l'ordre du micron). Dans l'usine se trouve ainsi un tour vertical, vieux de 52 ans, et qui travaille encore aujourd'hui avec une précision de deux microns. Les machines les plus spectaculaires réparées dans les ateliers ont été les tours verticaux et les tailleur d'engrenages, pour le Snecma et Massey Fergusson.

Les commandes numéri-

ques dont nous venons de parler sont l'adaptation de l'électronique à la machine-outil. Elles offrent la possibilité d'établir un programme à l'avance permettant l'exécution d'un travail de précision. Ces commandes sont fabriquées par Num (filiale de télémécanique) et c'est sans doute là, nous indique Monsieur Kutaz, que la France a pris de l'avance.

L'avenir ?

Il est déjà à Magra aujourd'hui par l'élaboration et la construction d'un prototype (avec le septième bureau d'études), avec une machine trois axes pour riveter les carlingues d'avion. Cette machine fournie à la SNIAS, lui permet de se hisser au niveau de Boeing grâce à la qualité du travail. D'autres projets sont dans les cartons.

La formation

Ce qui frappe d'ailleurs dans l'entreprise, c'est la jeunesse de l'équipe. Monsieur

Kutaz insiste sur la nécessité de développer, par la formation une politique de qualification et des techniques adaptées. Pour lui, on ne peut même plus parler de technique de pointe. Celle qui ne le serait pas ne serait pas de nos jours, une technique.

M. Kutaz est optimiste pour la machine-outil, un secteur sur le chemin du redressement. Nous fabriquons des Airbus, des bateaux, des T.G.V., des mirages ? Il faut des machines pour les faire... Travailleur près de Paris est un avantage, l'aide de la municipalité est importante et la bonne marche de l'entreprise est bénéfique pour tous. Les commerçants leur ont fait bon accueil, nombre de relations se sont nouées, favorisant l'existence d'un véritable tissu urbain. La preuve ? Le boucher, le boulanger, le cafetier prennent leurs vacances en même temps que l'entreprise...

La neige tombe toujours deux fois

Il s'agit de 98 enfants, 4 institutrices et 8 animateurs. Ils sont tous installés depuis le 25 janvier dans le très confortable centre de vacances du Revard. Tous, c'est-à-dire les 98 enfants, leurs quatre institutrices et les 8 animateurs qui vont les seconder pendant les 21 jours que dure ce stage à la neige...

22

Monsieur Saby qui est le coordinateur de cette équipe nous donne, en bref, l'emploi du temps des activités communes aux enfants :

— Lever à 8 heures - petit-déjeuner en pyjama ou en tenue de ville.

— 9 heures - ski ou classe et inversement l'après-midi. Un peu de temps libre après le ski ou la classe.

— 12 heures - le repas, un moment libre après le repas.

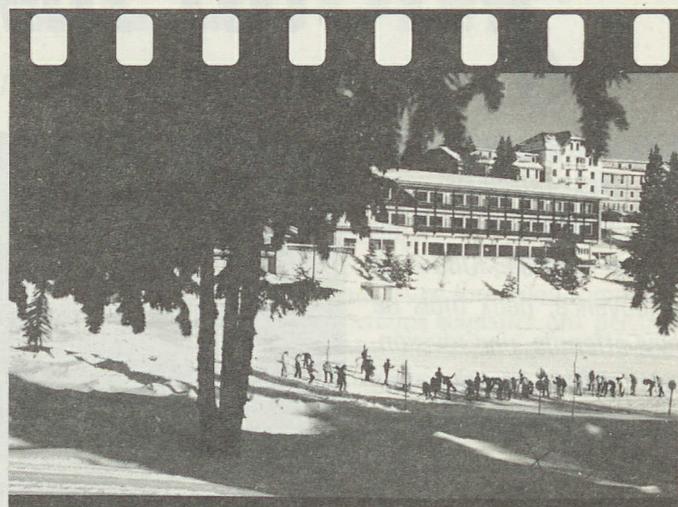
— 14 heures - de nouveau ski ou classe.

— vers 17 heures - une collation. Après de petit encas, ateliers pour toutes les classes jusqu'au souper.

— 19 heures - souper. Après quoi les enfants assistent à une veillée ou une soirée plus ou moins longue selon la fatigue des enfants.

Ceci tous les jours sauf le dimanche, jour sans classe ni ski.

L'éloge de l'accueil dans le centre n'est plus à faire, qualité et soins extrêmes dans la préparation des repas, prêté et parfaite organisation des locaux.



eux».

Saïd : « Y'a des copains à qui je ne parlais pas, maintenant j'ai fait connaissance ». Auriana : « Y'a une fille je la connaissais bien avant, maintenant je la connais plus du tout... elle est radine... ». Saïd pense qu'il pourra continuer ses nouvelles relations avec ses copains à Pantin. Et le ski plus tard ?... Il aimeraient y retourner seul... à 18 ans.

Un autre groupe d'enfants : Frédéric, Xavier, Altan, David, Benoît accompagnés de leur animateur, élèves de CM1 ils ont déjà pratiqué le ski, sauf Altan qui est en France depuis un an. Il vient de Turquie, il connaît la neige mais ne savait pas que l'on pouvait glisser dessus. Il apprend très vite et ne tombe presque plus, en deux jours il utilise déjà le petit tirefesses.

Alors, c'est une aubaine, elle adore le ski, elle en profite. « En deux jours, grâce à Jean-Luc, mon moniteur, j'ai fait des progrès... ». Pour la classe, elle dit : « A Pantin, l'instituteur était plus sévère, maintenant, il est plus cool... ».

Avec les copains de la classe les rapports s'améliorent, ils jouent plus volontier avec les camarades qu'ils fréquentaient peu à Pantin. Frédéric dit : « On s'amuse mieux ici, on rigole plus, y avait beaucoup de bagarre à Pantin ». Leur animateur explique

qu'il y a eu une bagarre au début, pas bien méchante, et les choses se sont rapidement arrangées ; maintenant ils vont se voir dans les chambres, discutent et jouent ensemble. L'animateur est étonné parce qu'ils règlent ce genre de conflit entre eux. Leur institutrice ? Elle est plus décontractée ici, et en plus elle leur fait la bise avant qu'ils s'endorment. Ils sont tous unanimes, ils adorent le ski, la neige et veulent continuer à en faire plus tard.

Et la classe dans tout cela ? Leurs instituteurs sont particulièrement enthousiastes... M. Couvè : « Pour la classe on étudie des textes sur la montagne, pour les mathématiques on peut s'en servir pour les voyages (calcul d'horaires...)... tout est axé sur le ski ».

M. Saby : « Deux classes de Jean Lalive et Edouard Vailant avaient au départ un projet en commun, un reportage, qu'ils doivent normalement envoyer chaque jour à l'école où ils seront affichés, sur des tableaux que les parents, entre autres, pourront consulter... Le travail

scolaire tel qu'il est conçu à Pantin n'existe plus : prenons par exemple le travail du vocabulaire, la grammaire etc... ça existe plus formulé de cette façon, compte tenu que les enfants vont écrire le reportage, plus la lettre aux parents, plus le dossier personnel, il est sûr qu'en Français ils vont faire un travail plus important sans s'en apercevoir ; d'ailleurs quand on leur dit : vous allez faire votre reportage etc... ils disent : « ouais on peut écrire un petit papier ». Après ils nous ont dit : « Quand est-ce qu'on va tra-

enfants sont forcément différents : « Dans la mesure où ils nous connaissent depuis longtemps on est de toute façon le centre, le pivot... par rapport aux parents le fait que les enfants nous connaissent depuis deux ans rassure un peu... on est une référence, on a une réputation, pour eux c'est un label de sécurité, presque... ». Sauf petit reproche que font les animateurs, c'est de n'être pas complètement informés de la stratégie pédagogique de départ, élaborée bien auparavant à Pantin au cours de l'année sco-



rent en rentrant.

M. Saby : « Je crois qu'il y a deux aspects, l'aspect pédagogique et l'aspect humain ce dernier devient important... ».

M. Couvè : « Dans le sens où on est 24 heures sur 24 avec les enfants ».

Mme Perrier : « Je pense que le restant de l'année découlera de cette expérience ».

Mme Corsin : « Au niveau des propositions d'activités de la part des enfants, en classe, ils risquent d'être plus autonomes qu'avant le départ, plus réceptifs et en même temps plus de



vouiller en classe... ». Par exemple ce soir il y a une soirée diapositives faite par un gars du coin qui leur explique la région. Ils vont être sensibilisés aussi bien sur la vie des gens que sur la situation géographique... ça nous permettra d'approfondir par la suite. Mais je pense que lorsqu'ils vont sortir de la soirée, ils n'auront pas eu l'impression d'assister à un cours... ».

Avec les animateurs ils essaient de travailler tout le temps ensemble, soit en classe, soit pendant les activités, mais les rapports avec les



23

